

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Bloc de compétence 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Bloc de compétence 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Bloc de compétence 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Bloc de compétence 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Bloc de compétence 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne